

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT ENTRE LE CRÉDIT AGRICOLE ET LES EXPERTS-COMPTABLES

Les caisses régionales du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées – Toulouse et Midi Toulousain et Pyrénées Gascogne et l'Ordre des experts-comptables de Toulouse Midi Pyrénées, viennent de signer un accord de partenariat qui vise à faciliter la dématérialisation des échanges de relevés bancaires et de liasses fiscales entre banquiers et professionnels du chiffre. Cette transmission de données, qui s'effectue via la plateforme sécurisée jedeclare.com, supprime les opérations de saisie et de contrôle des écritures des relevés bancaires. De son côté, l'expert-comptable peut transmettre à la banque la liasse fiscale de son client, neutralisant ainsi les frais bancaires de collecte.